

Prise de position du *ClubÉnergie.2051* pour la votation du 9 juin 2024

En 2017, nous refusons la *Stratégie énergétique 2050* (SE2050) pour les raisons suivantes

La SE 2050 ne possède ni plan consistant de mise en œuvre, ni donc d'estimations des coûts. Les sources de financement sont incomplètes par rapport aux objectifs.

Il y manque : les coûts de l'éolien et du solaire photovoltaïque, les coûts de réseaux, ceux du pompage-turbinage, du stockage saisonnier, ainsi qu'une estimation des prélèvements qui seront faits par la RPC.

Elle introduit des prescriptions arbitraires, comme la coupure à distance et inopinée du chauffage électrique, ou l'installation de compteurs Linky, Gazpar, Smart grid.

Elle interdit le recours à l'énergie nucléaire, en particulier à l'installation de réacteurs nucléaires basés sur des technologies, dont notre génération a profité pendant plus de 55 ans, et, par là, elle interdit à la génération de nos enfants le recours aux technologies nucléaires futures.

Que ce soit une interdiction *a priori* ou une introduction forcée de technologies, cela ne contribue pas à préparer sereinement les éléments constitutifs de notre futur système énergétique et oblige une partie de la population à supporter des coûts importants qui ne lui profiteront pas.

En cas de manque d'électricité, spécialement en hiver, la SE 2050 dit vouloir s'appuyer sur les importations d'électricité. Il ne faut pas oublier que les excès et les creux de production électrique solaire photovoltaïque et éolien (nuit, hiver, temps de calme plat...) sont quasiment les mêmes simultanément dans nos pays voisins. Si chaque pays compte sur des importations. Qui pourra exporter ?

De plus, il manquait des données sur la qualité et la quantité de l'électricité importée, sur le subventionnement des renouvelables en Allemagne et le coût pour les citoyens captifs.

La SE2050 fait en plus une entorse à la loi parlementaire qui demande que le financement de toute nouvelle loi ou programme, approuvé par le Parlement, soit défini et connu ; ce qui n'est pas le cas.

Alors que notre système électrique a été exemplaire pendant plus de 60 ans (prix du kWh modéré, service fiable et bénéfique en grande partie redistribué aux collectivités publiques), nous venons de vivre une débâcle de la production électrique, une course aux subventions CO2, avec des autorités qui ont affirmé que l'ouverture du marché devrait voir une baisse des prix de l'électricité ! Au profit de quel système de garantie d'approvisionnement allons-nous abandonner notre système qui a fait ses preuves ? Qui seront les bénéficiaires de cette politique centrée essentiellement sur le solaire photovoltaïque et l'éolien ? Qui seront les bénéficiaires d'un approvisionnement non sécurisé ?

Face à ces manques d'informations essentielles et nécessaires pour prendre une décision en bonne connaissance de cause, le *ClubÉnergie.2051* – se basant sur l'expérience et les connaissances de ses membres, et sur les analyses de plusieurs sources compétentes, comme le PSI, les deux EPF et d'autres associations de spécialistes, comme le Club Énergie Suisse (<https://www.energieclub.ch/fr/home>) et le Réseau Carnot-Cournot-Netzwerk (<https://www.c-c-netzwerk.ch>) – avait, à l'époque, recommandé de refuser la *Stratégie énergétique 2050*, telle que présentée, car incapable d'atteindre les objectifs politiques proposés.

Mais le Conseil fédéral avait demandé à la population suisse de lui faire confiance et, le 21 mai 2017, celle-ci adopta la SE 2050.

En 2024, l'Acte modificateur unique (AMU), ou *Mantelerlass*, aussi soumis au référendum

Dès 2020, il est devenu évident que la SE2050 n'atteindrait pas ses buts et qu'il fallait la reprendre.

De plus, le gouvernement ajouta aux objectifs initiaux la décarbonation totale des combustibles et des carburants (loi sur le climat et l'innovation du 18 juin 2023), ce qui signifie un doublement de l'électricité.

En octobre 2023, après deux ans de délibérations le Parlement a adopté le *Mantelerlass*, l'Acte modificateur unique (AMU), désormais appelé *Loi relative à un approvisionnement en électricité sûr reposant sur des énergies renouvelables* ; c'est là un objet législatif hors normes, qui modifie en une loi, 4 lois différentes (la loi sur l'environnement, la loi sur l'énergie, la loi sur l'approvisionnement et la loi sur l'électricité) ! Suite à la demande de référendum, la population suisse sera appelée à se prononcer sur cet objet, le 9 juin prochain.

Pour atteindre les objectifs de cette nouvelle politique énergétique, la proposition du Parlement **restreint** certains droits populaires et communaux, et **sacrifie** des objectifs de la protection de l'environnement, sans modifier les restrictions déjà introduites en 2017, *comme l'interdiction du recours à l'énergie nucléaire, seule technologie capable de contribuer efficacement et à coûts modérés aux objectifs très ambitieux de notre politique énergétique, en particulier le doublement de la demande en électricité d'ici 2050.*

En proposant cet AMU, nos autorités assurent la population que ces objectifs pourront être atteints en 2050.

Pourtant, le projet du Parlement ne contient :

- ni plan consistant de mise en œuvre, ni donc d'estimations des coûts : les sources de financement sont incomplètes par rapport aux objectifs ; et qui paiera et combien ?
- ni les coûts de l'éolien et du solaire, ni les coûts de réseaux, ni ceux du pompage-turbinage et du stockage saisonnier ; l'exemple édifiant de l'Allemagne est désastreux avec un coût du kWh parmi les plus élevés d'Europe (40 c€/kWh), et cela malgré ou, peut-être, à cause de 48% de nouvelles sources d'énergie renouvelables dans son électricité (dont 27% d'éolien et 12% de solaire) ;
- ni la façon dont ce projet assurera la demande hivernale, critère absolument essentiel pour toute garantie crédible de notre approvisionnement national.

Ce projet indique que, en cas d'insuffisance d'électricité produite dans le pays, le recours à l'importation fera l'affaire. Or, comme dit ci-dessus, tout indique que, en hiver, il sera douteux à l'avenir de trouver en Europe les kWh nécessaires, les conditions météorologiques étant à peu près les mêmes en Europe.

Il y manque également, à notre avis, la prise en compte des difficultés, voire des échecs, rencontrés par des politiques similaires dans les pays qui nous entourent, en Allemagne notamment.

Et pour corser le tout, cet AMU ne lève pas l'interdiction du recours à la technologie nucléaire.

Par ailleurs, il n'identifie aucun responsable de l'approvisionnement en énergie, prioritairement pour l'électricité, ni ne définit ses compétences.

Et, cerise sur le gâteau, l'industrie électrique qui, pendant des décennies, a exercé ce rôle à satisfaction, tout en contribuant généreusement au bien-être général, n'attend plus que des subventions pour agir.

En conséquence le *ClubÉnergie.2051*, face à ces manques d'informations essentielles et nécessaires pour permettre de prendre une décision en bonne connaissance de cause, et se basant sur l'analyse de ses membres et des autres instances déjà mentionnées ci-dessus, recommande simplement de refuser, le 9 juin prochain, l'Acte modificateur unique, tel que présenté.

Si nous voulons, d'une part, assurer notre approvisionnement hivernal et, d'autre part, répondre au défi de décarboner notre consommation énergétique, à un coût qui soit supportable pour nous, citoyens, et pour la société de ce pays, il faudra faire feu de tout bois.

L'**initiative** « De l'électricité pour tous en tout temps – *Stop au black-out* », déposée à Berne le 16 février avec plus de 129'000 signatures, sur laquelle nous serons invités à voter dans plusieurs mois, propose de lever les interdictions qui touchent spécifiquement le recours aux technologies nucléaires, alors que ces dernières sont les seules qui puissent produire de l'électricité de façon importante, décarbonée, continue et économique.

En complément du *Mantelerlass*, le Conseil fédéral se doit de proposer un contre-projet à cette dernière initiative afin d'en finir avec les combats qui ont pollué la politique énergétique de notre pays pendant des décennies, et de pouvoir ainsi nous mettre au travail le plus tôt possible.

Un grande partie des lobbys de l'énergie, en particulier ceux de l'électricité, ainsi que le Parlement et le Conseil fédéral recommandent de voter oui le 9 juin.

Cherchez l'erreur !

Nous, citoyennes et citoyens de ce Pays, paierons très cher l'abandon programmé par nos dirigeants de nos intérêts souverains en matière d'électricité, d'environnement et de droits populaires.

Votons donc NON le 9 juin !

Le *ClubÉnergie.2051* – <https://clubenergie2051.ch>